

PROCES-VERBAL

de l'Assemblée Générale Ordinaire des Copropriétaires

PPE LE CHÂTEAU DE LONAY
Chemin de Ruffy 3 – LONAY

tenue le 17 décembre 2024 à 9h00
dans les bureaux de Galland & Cie SA – Rue du Flon 1 - Lausanne

PPE LE CHÂTEAU DE LONAY - Chemin de Ruffy 3 – Lausanne
Assemblée Générale Ordinaire du 17 décembre 2024

M. P. Galland ouvre la séance et informe qu'une première assemblée générale ordinaire a été régulièrement convoquée pour le 5 décembre 2024 à 0900 mais n'a pas atteint le quorum. En conséquence cette deuxième assemblée générale ordinaire a dû être convoquée. Celle-ci le fut par lettre recommandée du 5 décembre 2024.

1. Signature de la liste de présences

1 copropriétaires sur 3 est représenté, totalisant seulement 179 millièmes.

Le quorum n'étant à nouveau pas atteint, l'assemblée ne peut valablement délibérer.

N'ayant pas réussi à tenir une assemblée valablement constituée, l'administrateur demandera au Juge d'ordonner les actes d'administration nécessaires.

M. P. Galland informe les copropriétaires que la prochaine assemblée générale ordinaire aura lieu

le 4 décembre 2025 à 9h00.

La parole n'étant plus demandée, la séance est levée à 9h20.

Le président

Patrice Galland

La secrétaire/scrutatrice

Michèle Rochat

Lausanne, le 17 décembre 2024/PPG/mir

P:\Ruffy 3 - Lonay (GS)\Comptabilité\2023-2024\2023-2024_PV AGO.docx